

Anor infos



EQUIPEMENTS AMÉNAGEMENTS P.10

Le dossier exemplaire
de l'École du Petit Verger



INFORMATION POPULATION P.14

La nouvelle version
2.0 de My Anor
vient de sortir !



> DOSSIER

Entre patrimoine et biodiversité,
la friche de la Verrerie Blanche est devenue
un véritable EcoQuartier fier de son passé
mais tourné vers l'avenir ! **P.11-13**



Le Mot du Maire	3
Etat Civil	4
Extraits des Conseils Municipaux	5/6
Réceptions - Mises à l'honneur	7
Information - Population	8
Equipements - Aménagements	9/10
Le Dossier	11 à 13
Information - Population	14/15
La vie locale associative	16
CCAS-Solidarité	17
Travaux	18/19
Jeunesse	20/21
Festivités passées	22/23
Festivités à venir	24

mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange
B.P. 3 - 59186 ANOR
03 27 59 51 11
www.anor.fr
contact-mairie@anor.fr

OUVERT LUNDI

08h30 > 12h • 14h > 18h

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI

08h30 > 12h • 14h > 17h30

FERMÉE LE SAMEDI

bibliothèque municipale médiathèque

Salle LOBET
Espace François Mitterrand
Rue Pasteur
09 62 68 31 58
contact-bibliotheque@anor.fr

OUVERT AU PUBLIC

Mercredi 15h > 18h

Vendredi 16h > 20h

cérémonie des vœux

Vœux de M. le Maire à la population
Lundi 20 janvier 2020
à 18h30
Salle des Fêtes Robert Dubar

à noter

COMMANDER DES ARBRES ET ARBUSTES D'ESSENCES LOCALES AVEC L'OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR !

Avec l'opération **Plantons le décor** le Parc naturel régional de l'Avesnois vous propose de planter des arbres, arbustes et graines potagères adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable. Planter des arbustes d'essences locales permet, entre autre, de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle et de créer un brise-vue ou un refuge pour la biodiversité.

Les **bons de commande** sont disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et à la Maison du Parc (Grange Dîmière de Maroilles). Attention, les commandes de printemps doivent parvenir à la Maison du Parc **avant le 14 février 2020** pour une livraison le **samedi 07 mars 2020**.

Renseignements auprès du PNRA au **03 27 77 51 60**

ou auprès de **stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com**

Bon de commande téléchargeable sur : **www.anor.fr** **www.plantonsledecor.fr**
www.parc-naturel-avesnois.fr



**application
mobile**
"My Anor"
téléchargeable sur

Google Play



App Store



syndicat d'initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie
Espace Michel Vanderplancke
16 Rue du Général de Gaulle
59186 ANOR
03 27 59 57 69
www.si-anor.com
si.anor59186@gmail.com

OUVERT AU PUBLIC

Mardi et Jeudi 14h > 16h

Vendredi 10h > 12h • 14h > 16h

Samedi sur rendez-vous

PERSONNES À CONTACTER

Jean-Claude COUTURE > **03 27 59 60 93**

Christian POINT > **03 27 59 56 91**

Antoine WITWICKI > **03 27 57 47 20**





DU CONCRET & DES SERVICES à la population

Chères Anoriennes, Chers Anoriens,

Lorsque vous recevrez ce journal communal, les enfants et les enseignants de CP et de CE1 de l'Ecole du Centre Le Petit Verger auront pris possession de leurs trois nouvelles classes depuis le 06 janvier 2020.

En moins d'une année, entre la décision, les plans partagés, les échanges, la demande des subventions, l'appel d'offres, la concrétisation des 196 m² est sortie de terre. Félicitations à toute celles et tous ceux qui ont participé à ce beau challenge dans l'unique objectif de favoriser **la réussite des enfants** et de donner aux enseignants d'excellentes conditions de travail. Construction exemplaire du 21^e siècle, passive dans ses consommations et productrice d'électricité grâce à une centrale solaire redistributrice sur l'école et sur les bâtiments communaux périphériques.



"Construction exemplaire
du 21^e siècle..."

Pour certains, vous aurez déjà vécu début décembre l'inauguration de **l'Ecoquartier de la Verrerie Blanche** en présence de M. le Préfet Michel Lalande et M. le Sous-Préfet Alexander Grimaud. Une fabuleuse reconquête pour la fierté de tous les Anoriens. Redonner une **nouvelle page de vie** à ce coron et à ses ateliers avec 13 familles, des espaces conviviaux d'activités économique, conviviale, sportive, de jeux, de jardins partagés, de bio-diversité, de découverte touristique... Unanimes furent les commentaires élogieux et impressionnés devant une telle qualité de réhabilitation !

Nous pouvons tous être satisfaits qu'Anor soit considérée et appréciée pour son dynamisme et sa stratégie de développement.

L'habitat en général a connu une très nette amélioration mais nous voulons aller encore plus loin avec la CCSA (Communauté de Communes Sud-Avesnois), en lançant début décembre 2019 un **programme**

d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux », après les deux OPAH qui ont connu un franc succès. Vous pouvez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir les différents renseignements nécessaires.

Le partenariat déjà engagé avec la CCSA pour le **Transport à la demande (TAD)**, se poursuivra en 2020 et facilitera vos différents besoins de déplacements du lundi au samedi, n'hésitez pas à l'utiliser... Comme la **Maison France Services**, installée dans le bureau de poste (ex MSAP) qui vous proposera de nombreux services (dans au moins 9 domaines différents) à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le « **36** » poursuit sa métamorphose. Il sera opérationnel très probablement en avril prochain, ce qui vous donnera l'occasion de découvrir cette « **médiathèque 3^e lieu multi-fonctions** ».

Si vous souhaitez suivre l'actualité anorienne, connectez-vous à la nouvelle application mobile « **My Anor** » **2.0** qui en temps réel vous informera.

N'hésitez pas à utiliser les différents moyens mis à votre disposition. Cela sera votre implication citoyenne pour relayer vos observations, vos critiques, vos suggestions...

Je ne peux terminer cet édit sans avoir une pensée forte et émue en direction des personnels des Aciéries et Forges d'Anor que nous soutenons en cette période et pour lesquels nous continuons à nous mobiliser avec détermination dans la recherche de repreneurs crédibles.

Je vous souhaite une très belle année 2020. Prenez-soin de vous.

Vous restant bien sincèrement dévoué.

Jean-Luc PERAT,
Maire d'Anor
Président de la C.C.S.A.



JUIN À DÉCEMBRE 2019



★ Bienvenue à

21/06/2019	Anna MOUNY
29/06/2019	Tristan WAROQUIER
16/07/2019	Diego HASSAINE
20/07/2019	Lucas TONNELIER
14/08/2019	Raphaël ALA VOINE
21/08/2019	Eden THIRREY
26/08/2019	Ambre SELLIER
07/09/2019	Annaëlle LORDEREAU
08/09/2019	Laydene DEBRENNE
08/09/2019	Diego WILMART
15/09/2019	Charlotte DESTOMBES
14/10/2019	Charlie POULET
29/10/2019	Jules TRICOTEAUX
15/11/2019	Maëlys DAUBERCIES
29/12/2019	Mia DESENCLOS

★ NOS CONDOLÉANCES aux familles et amis de

03/06/2019	Corinne DUSSART épouse LAKEL
23/06/2019	Micheline CAILLEUX veuve FOSTIER
24/06/2019	Lucienne DREMEAUX veuve LECOMTE
19/07/2019	Georges GOFFIN
29/07/2019	Anne DAUBERCIES
16/09/2019	Léone COPPÉE veuve DUBRUX
22/09/2019	Marie MIETLICKA veuve CRÉQUIT
25/09/2019	Arlette LECAT
06/10/2019	Fernand ROLAND
01/11/2019	Yvan SERUSIER
16/11/2019	Marcel GODEFROID
22/11/2019	Roseline LAFOREST veuve HÉLIN
06/12/2019	Annick BURY veuve MINISCLoux
25/12/2019	Jean-Louis ERNEST

★ TOUS NOS VŒUX de bonheur

22/06/2019	Quentin BLONDELLE et Ophélie BARRAUD
06/07/2019	Frédéric SANDRARD et Isabelle RONDEAUX
09/07/2019	Emmanuel CARLIER et Lindsay LORDEREAU
20/07/2019	Bruno CUVÉLIER et Nathalie CUVÉLLIER
10/08/2019	Mickaël POIX et Catherine GRISEL
14/09/2019	Emmanuel HARBONNIER et Marina PRINCE
05/10/2019	Julien FAUCHEZ-DUBUS et Olha MEREMIANINA

LISTES ÉLECTORALES Vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit !

**Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ?
Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ?**

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections municipales ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur www.service-public.fr, rubrique « Accueil particuliers », « Services en ligne et formulaires » puis « **vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote** ».

Pour connaître votre situation électorale, il vous faut préciser :

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- vos nom et prénom(s) ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, **vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales.**

En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

RAPPEL

Pour pouvoir voter aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour vous inscrire, trois solutions :

- en utilisant le **service en ligne**,
- en **Mairie** en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété,
- ou **par correspondance** en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété,

A SAVOIR : pour pouvoir voter lors des élections municipales des **15 et 22 mars 2020**, il est possible de s'inscrire **jusqu'au 7 février 2020**. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle,...).





★ PRINCIPALES DÉCISIONS du Conseil Municipal...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale - PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile **My Anor** à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

Séance du 10 juillet 2019 (extrait)

Les façades anoriennes s'offrent 4 nouveaux ravalements subventionnés !

En effet, pas moins de 4 nouveaux dossiers de subventions ont reçu l'accord du Conseil Municipal pour un montant total de plus de 9.400 € de subventions attribuées à 4 Anoriens et correspondant à 30 % du montant de leurs travaux pouvant être subventionnés.

C'est un bon signe pour l'amélioration du cadre de vie de la Commune en général et pour les habitants en particulier. Il faut également souligner que cette politique communale volontariste permet de soutenir l'activité économique des entreprises et des artisans qui réalisent ces travaux mais également l'emploi.

Au total, c'est 148 rénovations de façades réalisées depuis le début des différentes opérations. Ce qui représente + de 10 % de l'ensemble des immeubles Anoriens.

N'hésitez pas à contacter les élus du Conseil Municipal ou les services municipaux pour obtenir les renseignements. Délibération et modalités à consulter sur le site de la Commune www.anor.fr rubrique [vie municipale - téléchargement](#). C'est simple, clair et rapide !

L'espace de la salle polyvalente de l'EcoQuartier a désormais un nom !

La salle polyvalente dédiée à la mémoire verrière et ouvrière du site de la Verrerie Blanche, portera le nom de Marcel GRIMBERT, regretté Adjoint au Maire décédé en mars 2013.



En bref... Les autres décisions prises...

- Fixation de l'indemnité pour l'année 2019 pour le gardiennage de l'Eglise - à l'unanimité
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 € au Club de Scrabble de l'école du Petit Verger - à l'unanimité
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association Génération Acoustique - à l'unanimité
- Convention à passer avec Noréade relative à la rétrocession et au classement dans le domaine public des réseaux d'assainissement du lotissement de l'Allée des Chardonnerets - Résidence du Tissage - à l'unanimité
- Désignation des bénéficiaires de ventes d'herbes pour l'année 2019 - à l'unanimité
- Programmation pluriannuelle 2018-2020 de rénovation de façades : attribution de subventions municipales pour les travaux de Mme MALEDANT Impasse de la Passerelle, de M. HIDEUX et Mme VIN Impasse de la Passerelle, de Mme DRUBIGNY rue du Camp de Giblou et de M. et Mme DEGARDIN rue de la Passe d'Anor - à l'unanimité
- Modification du règlement Service Enfance - à l'unanimité
- Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal permanent - suppression de 3 postes et création de 2 postes - à l'unanimité
- CCSA - Recomposition des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre - à l'unanimité
- Communication du rapport d'activité 2017 de la CCSA - avis favorable à l'unanimité
- Retrait du SIDEN-SIAN de la Commune d'AUXI LE CHATEAU (Pas-de-Calais) - avis favorable à l'unanimité
- Adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la région de COUCY LES EPPES (Aisne) et de la Commune d'INCHY EN ARTOIS (Pas-Calais) - avis favorable à l'unanimité
- Communication de la synthèse du compte rendu d'activité de la concession gaz sur le territoire communal pour l'année 2018 GrDF - avis favorable à l'unanimité
- Motion sur le maintien du régime forestier et réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF - à l'unanimité
- Motion sur le maintien des lignes rapides Fourmies-Lille - Jeumont-Lille en moins d'une heure le matin et en fin de journée - à l'unanimité
- Motion sur le maintien des services de la Direction Régionale des Finances Publiques Nord - à l'unanimité
- Communication du suivi des subventions, des différentes informations

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



Séance du 24 octobre 2019 (extrait)

Les nombreuses subventions obtenues permettent de désaffecter plus de 473.000 € d'emprunt !

C'est en effet, une immense satisfaction exprimée par M. le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux de pouvoir réaliser la désaffectation de 473.000 € d'emprunt que la Commune devait contracter au cours de l'exercice budgétaire 2019.

Ainsi au cours de l'examen de la décision modification n°1, le conseil municipal a pu apprécier l'atteinte de l'objectif fixé lors de l'élaboration du budget municipal de ne pas recourir à de nouveaux emprunts. En effet, les élus avaient décidé pour l'équilibre du budget, et dans l'attente de l'instruction de plusieurs demandes de subventions, d'inscrire provisoirement 473.000 € d'emprunt avec l'espoir de pouvoir les supprimer ensuite à la lecture du résultat des différents financeurs.

C'est donc chose faite avec les nombreuses subventions obtenues par la DRAC pour les différents équipements du 36 mais surtout pour l'opération d'extension et de réorganisation structurelle et énergétique de l'école du Petit Verger consistant à la création de 3 nouvelles classes nécessaires au dédoublement des classes de CP et de CE1.

L'objectif de financement à hauteur de 80 % est donc rempli avec l'aide départementale de 222.106 € dans le cadre du dispositif villages et bourgs et celle de l'Etat pour 141.846 € provenant de la DETR.

Le vote des différents crédits complémentaires a donc été approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux présents.



Un soutien tout naturel et renouvelé pour la défense et la sauvegarde du Trésor Public local et pour le maintien des TER vers Lille !

Après avoir renouvelé son soutien au Trésor Public et d'une manière générale au maintien des services publics ruraux et au cours d'un long plaidoyer, c'est à l'unanimité également que le conseil municipal se révolte et s'indigne devant les décisions de suppression de lignes rapides TER vers Lille en votant une motion spécifique demandant le rétablissement de la fréquence de ces lignes.

En bref... Les autres décisions prises...

- Accord de garantie d'emprunt à la SA d'HLM l'Avesnoise pour les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'acquisition-amélioration d'un logement individuel au 23 rue du Maréchal Foch - à l'unanimité
- Accord de garantie d'emprunt à la SA d'HLM l'Avesnoise pour les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'acquisition-amélioration d'un logement individuel au 5 & 7 Place du Poilu - à l'unanimité
- Avis sur la proposition de la mise en place d'une tarification sociale des cantines - repas à 1 € - report de décision et travail de la Commission
- Cession de la parcelle D n°1315 rue Victor Delloue à M. BOUTTEFEUX Yohan et Mlle PETIAU Maitié - à l'unanimité
- Programmation pluriannuelle 2018-2020 de rénovation de façades : attribution de subventions municipales pour les travaux de M. LEFEVRE Mike rue Gabriel Péri, et de Mme et M. LORRIAUX Gilles rue du Maréchal Foch - à l'unanimité
- Avis sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN de plusieurs Communes - à l'unanimité
- Avis sur l'approbation des nouveaux statuts du Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes (SEAA) - à l'unanimité
- Présentation du rapport annuel d'activités 2018 sur la qualité et prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire d'Anor - avis favorable à l'unanimité
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019-2022 avec la CAF - à l'unanimité
- Communication du suivi des subventions, des différentes informations et remerciements

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet





LE 11 NOVEMBRE 2019

Hommage et reconnaissance aux poilus de la 1^{ère} guerre mondiale 1914-1918

Cette année, un programme éclectique a été élaboré autour de la dénomination officielle de la Place du 11 novembre 1918.

Tout d'abord, le **samedi 9 novembre 2019**, l'église d'Anor a accueilli le concert « l'Homme Armé », de Karl Jenkins, **une messe pour la Paix**. L'Harmonie de Berlaimont placée sous la direction de **Gérard HALLANT**, accompagnée de la Chorale Enchantanor dirigée par **Angélique WALERRAND-THIEFAINE**, des chorales Lyricanto et la Fraternité de Frameries, sous la direction de **Jeanne LHOTE**, a enchanté un public conquis et ému devant un spectacle d'une remarquable qualité.

Le **dimanche 10 novembre** se déroulait à la Malterie la projection de deux courts-métrages sur la **Grande Guerre**. L'émotion était au rendez-vous, le public présent a pu ressentir l'atrocité de cette période de notre histoire. Tout d'abord, avec le film d'**Antoine SAUWEN**, jeune réalisateur belge, « **11.11.18 d'un seul souffle** ».

La présence de **Cyril DELVART**, projetant son film « **les Saisons de l'Âme** » a permis d'enchaîner un temps d'échanges passionnant et instructif.



Le **11 novembre** était dédié à la re-dénomination de la **Place du 11 Novembre 1918**. Au cours de la cérémonie officielle, le cortège s'est arrêté sur l'ancien site de l'étang du centre pour dévoiler la plaque officielle.

En hommage et en souvenir des soldats français de la guerre 14-18 cette place a été dénommée "Place du 11 Novembre 1918" par décision du Conseil Municipal du 28 août 1968 et inaugurée pour le cinquantième anniversaire de la 1^{ère} guerre mondiale le 11 novembre 1968.

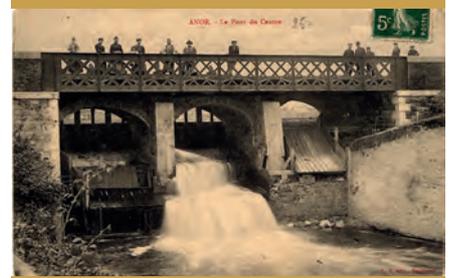


Le saviez-vous ?

L'actuelle place du 11 novembre était par le passé le plus grand des étangs d'Anor avec une superficie de presque 18 hectares ! La digue représentée sur la carte postale est l'actuelle rue Georges Clémenceau. Suite à une décision du Conseil Municipal, ce grand étang dit "du Village ou du Centre", comme il était dénommé à l'époque, fût asséché dès 1936 jusqu'en 1939 pour laisser place à un vaste espace.

Rénové et aménagé à plusieurs reprises, il permet aujourd'hui l'installation d'un marché hebdomadaire, d'organiser plusieurs manifestations festives et de disposer d'un lieu de stationnement entre la récente maison de santé, la Poste, l'arrêt de bus et le cours d'eau renaturé en plein cœur du Village Anorien.

Ce week-end du 11 novembre restera un temps fort dans la mémoire collective.





Après la MSAP, place maintenant À LA MAISON FRANCE SERVICES avec encore plus de services au public !

C'est en effet une excellente nouvelle pour Anor qui fait désormais partie des 460 premières communes à recevoir une Maison France Services dans le cadre de la labellisation nationale au 1^{er} janvier 2020.

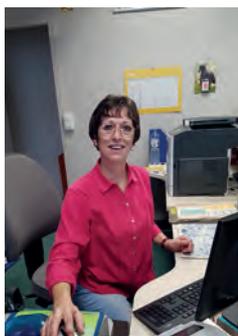
Anor va donc bientôt bénéficier, dans une agence de la Poste qui sera réaménagée et entièrement relookée dans quelques mois le temps nécessaire à la réalisation des travaux, d'un bouquet de services publics de qualité et de proximité pour faciliter la vie de ses citoyens et ses administrés !

Concrètement chacune de ses maisons disposera de deux agents polyvalents à la disposition du public et reposera sur un socle de 9 partenaires obligatoirement présents à travers des "référénts territoriaux" : 6 opérateurs (La Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole), et 3 administrations partenaires (intérieur, impôts et justice), avec aide personnalisée à la constitution des dossiers (santé, emploi, retraite...), renouvellement de papiers d'identité, de carte grise, du permis de conduire, accompagnement à la déclaration de revenus, etc... Les administrés auront également accès à du matériel en libre-service (ordinateur, scanner, imprimante...).

A Anor, 2 agents de la Poste seront présents en permanence pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches avec le renfort d'un médiateur durant les horaires d'ouverture suivants :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
matin	9h30-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
après-midi		13h30-16h	13h30-16h	13h30-16h	13h30-16h	

Voici l'équipe qui vous accueillera et que vous connaissez déjà pour certains d'entre eux, grâce à leur gentillesse et leurs compétences.



Edith COURAUD



Fabrice DOUEZ



Aurélie LASSELIN



Christine MEURANT



Véronique DEGRELLE



Rendez-vous le 24 janvier prochain pour l'inauguration et découvrir les nouveaux services apportés au plus près de chez vous et au cours de l'année pour les travaux !

Un grand merci à la Direction de la Poste du Nord structure porteuse et initiatrice du projet et aux services de l'Etat pour apporter le service public au plus près des administrés.

Pour en savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/2-000-maisons-france-service-d-ici-a-2022>



UNE DOUBLE PREMIÈRE POUR ANOR ! Première centrale solaire citoyenne de l'arrondissement et première centrale solaire d'autoconsommation de la commune

Après la mise en place des circuits courts pour sa restauration scolaire, la commune décline le même principe avec les circuits courts de l'énergie cette fois ci !

En effet, la commune est maintenant capable de produire une partie des besoins en électricité des différentes infrastructures de l'Espace François Mitterrand (le restaurant scolaire, le gîte de séjour de 32 lits, 2 salles polyvalentes, des locaux associatifs ainsi qu'une école maternelle) y compris la recharge du véhicule électrique de la restauration scolaire et donc d'utiliser une énergie verte mais aussi locale ! A titre informatif et avec cette production Anor paie zéro euro d'électricité pour ses illuminations de Noël !

Anor compte poursuivre avec d'autres économies à la clef avec le changement programmé dès février des 80 sources lumineuses de son éclairage public rues Foch, Hirson, De Gaulle et Momignies générant ainsi près de 40% d'économie !

Toutes ses économies permettent à la commune de maintenir le même niveau de service apporté aux habitants mais également d'engager d'autres opérations d'investissement générant elles aussi d'autres économies : un véritable cercle vertueux qui permet de concilier économie et écologie ! Merci au Parc Naturel pour son accompagnement et à Solis pour sa confiance.

A voir la vidéo de l'inauguration en scannant le QR code ci-dessous.



Un second équipement citoyen

Le 3 juillet dernier la commune en a profité pour inaugurer la première centrale solaire de l'arrondissement gérée sur le modèle d'une coopérative citoyenne initiée et gérée par Solis Métropole.

Grâce aux 220 m² de panneaux photovoltaïques de cette seconde centrale solaire, d'une puissance de 36 kWc, la production permet de produire 34.000 kWh/an d'énergie soit la consommation d'électricité de 11 foyers hors chauffage.

Avec 22.300 € de subventions, 15.000 € de capital acquis par la commune, 19.980 € d'emprunt bancaire et 17.000 € de financement citoyen, le budget a pu être bouclé. En plus, le placement des 35 particuliers, des 2 entreprises et des 3 clubs Cigales, sera rémunéré à hauteur 1,5% par an. Un véritable investissement utile à tous !





Le dossier exemplaire de L'ÉCOLE DU PETIT VERGER

Les chiffres clés

Extension passive, équipements numériques, dédoublements organisés CP-CE1, conception participative, 4 micro-espaces de travail et un jardin favorisant la biodiversité.

- 3 classes suppl. soit + 196 m²
- Centrale photovoltaïque d'autoconsommation de 9kWc alimentant toutes les infrastructures communales proches
- Extension de l'école passive car elle produit plus d'énergie qu'elle n'en consommera !
- 12 mois temps record entre la décision de faire, le montage des dossiers et la livraison
- 80 % de subventions obtenues : 30% Etat et 50% Département du Nord

Après une première visite de Michel LALANDE, Préfet de la Région des Hauts-de-France, il y a quelques semaines, pour constater le bon avancement du chantier dans le cadre du PACTE pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, c'est le 4 janvier dernier que l'inauguration des travaux d'extension de l'école du Petit Verger a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et notamment des 2 principaux financeurs : l'Etat en la personne de M. Alexander GRIMAUD, Sous-préfet, et le Département avec la présence de Christian POIRET, Vice-président du Département du Nord en charge des Finances et de l'Aménagement du territoire, représentant le président Jean-René LECERF.

L'extension, qui représente près de 200 m² au total, constitue une réponse particulièrement adaptée et pertinente à l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants grâce à la réalisation de 3 nouvelles classes modernes permettant l'utilisation des nouvelles technologies et des différentes façons d'enseigner au travers d'une organisation spatiale et "revisitée" de la salle de classe avec ses 4 micro-espaces pour un travail seul ou en petit groupe.

A l'instar de la construction de sa centrale solaire d'autoconsommation installée à l'intérieur de l'Espace François Mitterrand, la commune a souhaité réaliser une nouvelle toiture de ce type en capacité de pouvoir répondre en partie aux consommations d'électricité de l'école mais également des salles et infrastructures municipales proches du périmètre de l'école (*Salle des Fêtes, Gymnase, Salle de Gymnastique, Dojo, Club House et vestiaires*

de Football, Ecole du Petit verger, Ecole de musique et la Mairie). D'une puissance de 9 kWc la centrale solaire permettra de produire 8.964 kWh et de réduire les factures d'électricité de l'école mais également des salles et infrastructures municipales.



Une réalisation exemplaire aux yeux de tous qui permet à Anor de prouver, une fois de plus, qu'elle peut relever les défis pour offrir à ses habitants les meilleures conditions de vie notamment éducatives afin de contribuer à plus de réussite scolaire pour ses enfants.

ENTRE PATRIMOINE ET BIODIVERSITÉ, la friche de la **Verrerie Blanche** est devenue un véritable **EcoQuartier** fier de son passé mais tourné vers l'avenir !

Michel LALANDE,
Préfet de Région Hauts-
de-France avait fait
le déplacement pour
assister devant une
assemblée nombreuse
à l'inauguration de
la première phase de
travaux de l'Ecoquartier
labélisé au niveau
national.



En présence de M. Michel LALANDE, Préfet de la Région Hauts-de-France, M. Yves DURETZ, Président de la SA d'HLM l'Avesnoise, M. Benoît WASCAT, Conseiller Régional, Mme Lucienne GRIMBERT et sa petite-fille Elise, M. Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, M. Alexander GRIMAUD, Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe et de M. Christophe DI POMPEO, Député du Nord (3^e circonscription).

Celle de la Verrerie Blanche, la dernière des 6 friches déjà traitées (Milourd, Flament, Tissage et Galoperie x 2 : usine et parc d'attraction), vient donc achever ce long processus engagé au début des années 90 par Anor. La réflexion initiée dans le cadre de la démarche RENOUER a permis

à la ville et à ses partenaires, de traduire au travers de ce projet les grands enjeux fonciers, urbains et environnementaux et de décliner les objectifs régionaux ou nationaux en matière d'urbanisme durable. Les différentes personnalités n'ont d'ailleurs pas tari d'éloges pour reconnaître le

résultat obtenu au regard de l'ambition et des difficultés qu'il a fallu résoudre pour faire aboutir concrètement ce dossier. Un véritable pari gagné aux yeux de tous qui permet de reconstruire une identité et une image revalorisée autour du patrimoine bâti et du coron emblématique de l'habitat ouvrier, de la mémoire industrielle ainsi qu'un lien avec le grand paysage constitué de bocage et de forêt.

Ces éléments qualitatifs sont en effet utilisés pour changer l'image de ce quartier qui se veut fier de son passé mais tourné vers l'avenir.





Cette visite a également permis de faire découvrir, au-delà des **13 premiers logements et des aménagements qualitatifs**, la nouvelle affectation des halles entièrement rénovées et adossées au coron et notamment le préau, le city stade, l'espace associatif, l'espace entreprises composé de 3 cellules dont 2 déjà occupées et la salle polyvalente Marcel GRIMBERT dédiée à la valorisation du patrimoine avec les vitrines d'exposition permettant d'admirer les anciennes productions locales et la fresque murale résumant l'historique du site depuis 1868. Cet attachement au patrimoine est un élément partagé outre-manche et à l'origine d'une belle histoire avec la société de parfumeur Londonien GROSSMITH et plus particulièrement la famille BROOKE qui a fait le déplacement tout spécialement pour renouer avec son passé puisque les flacons de parfum appartenant à la marque ont été retrouvés sur le site. Ils



LABEL ECOQUARTIER

MOTS & THÉMATIQUES !

Mémoire

Valorisation de la mémoire industrielle, histoire locale, vitrine d'exposition, préservation des productions verrières du site, hommage aux hommes et ouvriers ayant travaillé à la Verrerie Blanche, fresque historique retraçant les différentes activités, respect de l'identité locale.

Economie & Tourisme

3 cellules tertiaires, une dizaine d'emplois à terme, 3 à 4 entreprises, 120 m² dédiés à l'accueil d'entreprises, plus de 3,5 millions d'€ de marchés pour les entreprises locales, renforcement de l'attractivité touristique communale, création d'une randonnée thématique dédiée à la mémoire industrielle d'Anor.

Eau

Traitement des eaux pluviales, extension de réseau de mares et de ruisseau, gestion adaptée des eaux de ruissellement, lutte contre la pollution des milieux, utilisation de noues enherbées, bassin de tamponnement des eaux à l'échelle du quartier, réutilisation de l'eau pour les jardins grâce à la production électrique de l'éolienne, usage modéré de l'eau domestique.

Usages & Echanges

Jardinage, culture, cuisine, animations, randonnée, travail, éducation, habitat, sports, loisirs, commerce, vie associative et familiale, larges espaces dédiés aux échanges, au vivre ensemble et à la convivialité.

Mobilité & Accessibilité

Voirie mixte, limitation de la place de la voiture, programmation de travaux d'amélioration de la connexion au centre-ville via une venelle piétonne sous la voie ferrée, accès de proximité de l'école Daniel Vincent, mobilité intra quartier avec relogement d'habitants pour la réalisation de la seconde phase, création d'une sente piétonne d'accès à la forêt, nombreuses liaisons piétonnes à l'intérieur du quartier, accès PMR de l'ensemble des équipements de l'EcoQuartier.

Energie & Climat

Limitation de l'impact environnemental, prolongation du cycle de vie des matériaux, conception bioclimatique, Label "Promotelec Rénovation Energétique" reconnue par l'Etat Bâtiment Basse Consommation "Effinergie Rénovation", maîtrise des consommations énergétiques, utilisation des éco-matériaux pour le bâtiment et mobilier urbain.

Circuits courts - Déchets

Jardins familiaux collectifs ou individuels, plantation de vergers, production de fruits et légumes, réduction des déchets alimentaires, création d'un poulailler et d'un rucher, souhait de création d'un marché de producteurs locaux et/ou bio, compostage des déchets verts.

Urbanisme & Architecture

Véritable opération de renouvellement urbain par excellence, lutte contre la périurbanisation, réhabilitation exemplaire et patrimoniale d'un coron ouvrier, économie de ressources, limitation de l'artificialisation et de l'étalement urbain, réutilisation d'une ancienne friche délaissée, haute qualité des aménagements urbains et paysagers.

Participation & Citoyenneté/ Habitants

Association de la population dès la réalisation du diagnostic, partage et travail avec les associations autour des jardins et de la collecte de la mémoire, ateliers participatifs lors de l'élaboration du projet, poursuite du travail lors des animations de quartier.

Biodiversités & Nature

Large verdissement des espaces publics, plantations d'espèces végétales adaptées et spécifiques, pose de nichoirs et hôtels à insectes, création d'une zone humide, valorisation du bocage, replantation de haies complémentaires qui concourent à l'alimentation de la chaudière communale bois énergie du Point du Jour, installation de ruchers, amélioration de la trame écologique.

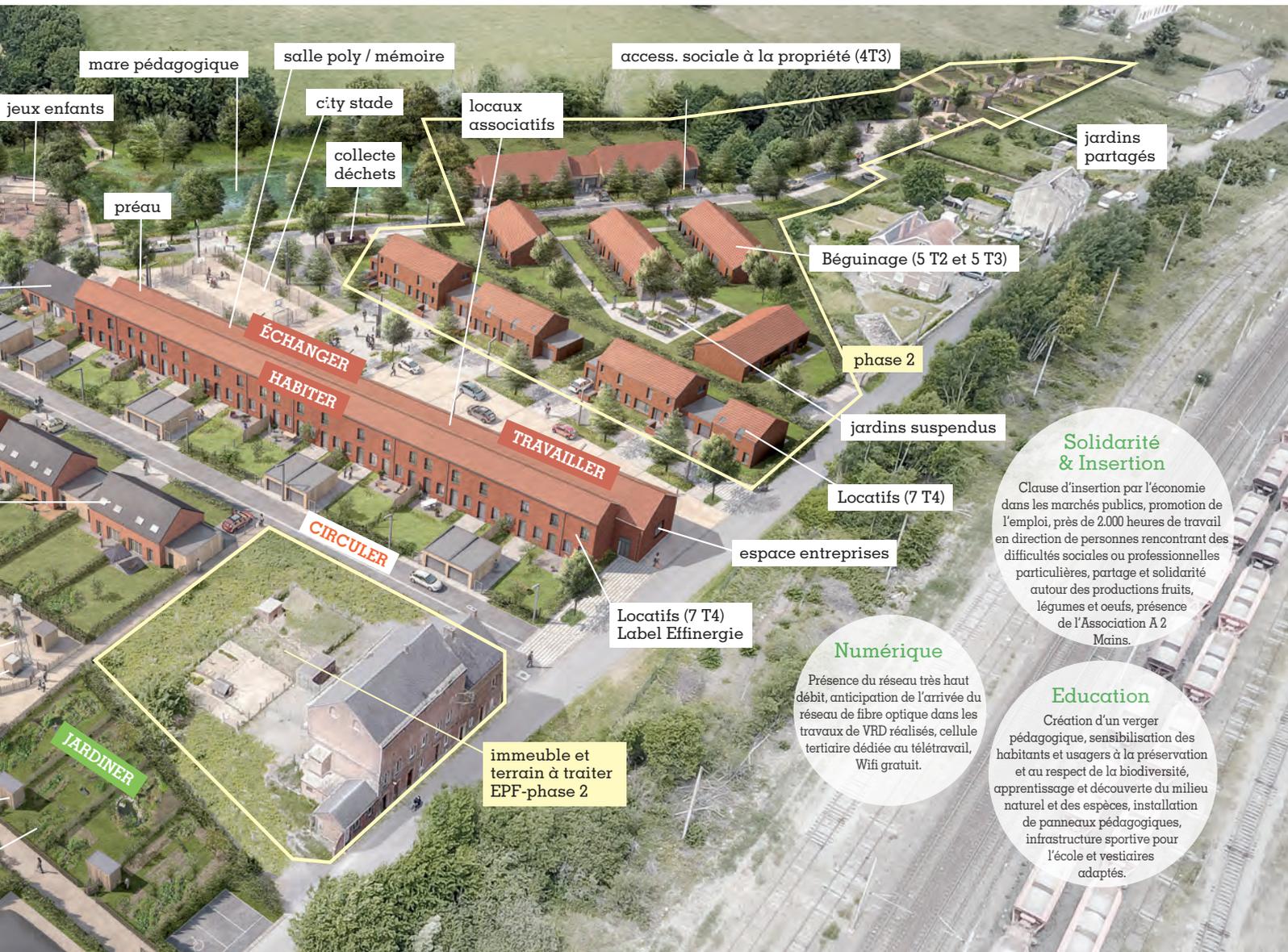


font désormais partie des objets que vous pourrez découvrir à l'intérieur des vitrines confectionnées en partenariat avec les passionnés d'histoire locale du syndicat d'initiative.



Pour découvrir le **livret inaugural**, consacré au projet avec notamment le détail historique et les interviews de quelques acteurs, vous pouvez le demander en mairie où quelques exemplaires sont encore disponibles ou le consulter sur le site internet :

https://www.anor.fr/verrerie_1.php
ou bien encore en scannant directement le QR code ci-contre.

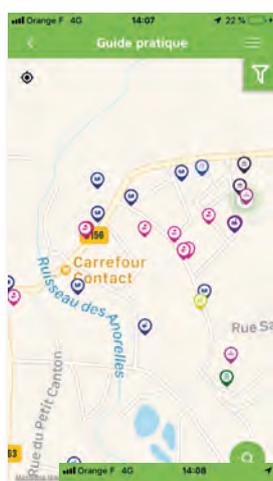


100% gratuite et personnalisable, **LA NOUVELLE VERSION 2.0** de vient de sortir !

L'application mobile permet **d'informer les citoyens en temps réel sur leur smartphone** et d'accéder à une multitude d'actualités et de renseignements pratiques lorsqu'ils le souhaitent.



- Consulter l'**agenda** utile aux Anoriens,
- Suivre l'**actualité municipale au quotidien** en un clic,
- Consulter les **informations relatives à la Mairie** (horaires, équipe municipale, procès-verbaux des conseils municipaux, numéros utiles),
- Accéder à l'**application My Périshool** pour inscrire vos enfants à la restauration scolaire, au centre de loisirs, au séjour à la neige,
- Signaler un **problème sur la voie publique, sur l'éclairage public**, avec la possibilité de transmettre une photo, et d'être tenu informé de la résolution du problème signalé,
- Accéder au **guide pratique et à l'annuaire interactif** pour obtenir les listes des écoles, des commerçants, des entreprises et artisans, des professionnels de santé et assimilés, des salles et infrastructures municipales, des services municipaux, des gîtes, rubrique relative au tourisme et loisirs, etc... **avec des informations pratiques, des coordonnées, des horaires et même une géolocalisation**,
- Consulter les **offres d'emploi** proposées dans un périmètre de 50 km autour d'Anor ou bien encore **les horaires de bus ainsi que la localisation des 10 arrêts et de train via la SNCF**,
- Accéder aux informations sur **démarches administratives via service-public.fr** (particuliers, professionnels ou associations),
- Recevoir des **alertes en temps réel sous forme de push de notification** : alertes météo et de vigilance des services de la Préfecture, par exemple, ou recevoir des informations sur les événements culturels de la Commune,



- S'inscrire spécifiquement en s'abonnant en fonction de ses centres d'intérêts et ne recevoir par exemple que les informations de la rubrique agenda, alerte météo, etc...
- Accéder à la chaîne **Youtube de la Ville d'Anor** et **découvrir les vidéos** des réalisations et événements municipaux,
- Participer aux **sondages mis en ligne par la Ville**, comme par exemple donner votre avis sur le type d'ouvrage que vous souhaitez emprunter à la médiathèque,
- Obtenir la **météo** spécifique pour Anor,
- Consulter les **journaux communaux**, les **communiqués** de presse, **le résultat** des élections etc...
- Ou bien encore **géolocaliser les 4 défibrillateurs cardiaques** externes à Anor

Pour la télécharger, il vous suffit de taper dans la barre de recherche « Anor » à partir de Google Play ou de l'App Store, puis d'installer l'application sur votre smartphone ou bien encore de scanner directement le QR code de votre choix situé ci-dessous. **A télécharger sans modération !**





DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS de l'offre SNCF TER Hauts-de-France 2020 !

Depuis le 15 décembre 2019, SNCF TER Hauts-de France améliore son service en mettant en place une nouvelle offre de mobilité pour répondre aux attentes de ses utilisateurs : être plus ponctuel, mieux informé et voyager de manière plus confortable.

NOUVELLES LIGNES

Cette nouvelle offre repose sur la création de 4 familles de ligne TER : Krono, Krono+ GV, Citi et Proxi. Chaque catégorie de ligne répond aux besoins spécifiques des voyageurs de tout le territoire :

- **KRONO** : des TER directs et rapides entre les villes,
- **KRONO+ GV** : des TER directs à grande vitesse (TER GV) entre les villes,
- **CITI** : des TER fréquents desservant tous les arrêts autour des grandes villes,
- **PROXI** : des TER de proximité desservant le cœur du territoire régional.

La nouvelle organisation des lignes TER permet d'ajuster le service proposé aux voyageurs au plus près de la fréquentation et d'augmenter de 9% le nombre de trains circulant en semaine dans la moitié nord de la région.

+ DE TER À GRANDE VITESSE

Dans la nouvelle offre TER, il y a 49% de TER à Grande Vitesse supplémentaires (Krono+ GV) et une nouvelle liaison permettant de relier Lille à Amiens en moins d'une heure !

Autre nouveauté : de nombreux trains TGV INOUI seront accessibles aux tarifs TER pour effectuer des trajets régionaux (ex : Arras - Valenciennes).

+ SIMPLE

L'offre TER Hauts-de-France 2020 offre aux voyageurs des repères plus facilement décodables : chaque ligne desservira les mêmes arrêts et certaines d'entre elles partiront toutes les heures à la même minute. Et tous les outils d'aide à la préparation du voyage (fiches horaires et plans) ont été repensés pour faciliter leur lecture.



+ RÉGULIER

Le nouveau découpage des lignes permet de réduire les facteurs d'irrégularité sur chacune d'entre elles. Chaque ligne étant indépendante, un aléa sur une ligne aura moins d'incidence sur les autres.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de SNCF TER Hauts-de-France (<https://ter.sncf.com/hauts-de-france>).



NOUVEAU PERMANENCE SOLIHA À ANOR !

Vous êtes propriétaire en avesnois ?

Vous envisagez des travaux dans votre logement ?

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement ?



Une permanence vous est proposée **chaque 1^{er} mardi du mois** en Mairie d'Anor **de 9h à 12h**, et également sur rendez-vous auprès de Mme Nathalie DEBIEVE au **03 27 69 70 85** ou **06 74 34 96 61** - courriel : debieven@groupe-sai.fr

Vous pouvez bénéficier d'**aides financières** (sous conditions de ressources et de localisation) et d'une **assistance administrative et technique** (entièrement prise en charge par la Communauté de Communes Sud-Avesnois).

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires souhaitant effectuer des travaux :

- d'économie d'énergie,
- d'autonomie et de maintien à domicile,
- de réhabilitation de logement dégradé.

Retrouvez les renseignements sur la plaquette d'information téléchargeable sur www.anor.fr, rubrique « Actualités » ou dans la rubrique « Votre Mairie » puis « Téléchargements ».

COMMUNIQUÉ DE LA 2^e LISTE ANOR AVENIR

La législation applicable à la Commune d'Anor au travers du bulletin municipal n'imposait pas de laisser s'exprimer la 2^e liste. Néanmoins, mon équipe Bien vivre à Anor et moi-même avons souhaité leur laisser la possibilité de communiquer. (Cf. règlement intérieur du Conseil Municipal adopté en séance le 8 avril 2014).

Anor-Avenir. Nous sommes tous « Charlie » AU SECOURS !!!!! ANOR SE MEURT !!!!!

Trois médecins généralistes du canton, Trélon, Glageon, Wignehies partent à la retraite en fin d'année, ils ne sont pas remplacés. Que vont devenir tous ces Anoriens qui devaient déjà se faire soigner à l'extérieur d'Anor, car depuis plusieurs années un seul médecin exerce à Anor, bien insuffisant pour 3500 habitants. Les médecins qui sont en poste refusent de prendre de nouveaux patients ils ont déjà trop de patients.

La sécurité sociale demande aux assurés de déclarer un médecin traitant, comment vont faire tous ces gens ? Des délais inacceptables pour avoir un rendez-vous chez un ophtalmo ou chez un dentiste. Cela fait partie des soins basiques pour tout être humain.

La ville d'Anor s'est dotée d'une belle maison de santé, comme d'autres communes d'ailleurs, l'attente de la population était d'y trouver un maximum de services de santé : médecins, dentiste, et même ophtalmo, il serait peut-être temps de prendre le problème à bras le corps, le service des urgences de l'hôpital n'est pas là pour soigner la grippe, toutes les maladies saisonnières et le renouvellement des médicaments.

Une des dernières usines ferme ses portes.



L'AAPPMA le gardon anorien

Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques, fondée en 1937, et présidée depuis janvier 2011 par M. David TUTIN.

LES TARIFS 2020

CARTE PERSONNE MAJEURE

> 40,00 €

CARTE MINEUR 12/18 ANS & FEMME

> 20,00 €

CARTE MINEUR DE MOINS DE 12 ANS

> 5,00 €

CARTE JOURNALIÈRE

> 10,00 €

Attention, le timbre **CPMA obligatoire** (Cotisation Pêche Milieux Aquatiques) est à présenter aux agents de contrôle pour toute personne en action de pêche. La carte associative n'est valable que sur le ruisseau des Anorelles et l'Étang de Milourd.

La société de pêche, depuis quelques années, en collaboration avec l'école du Petit Verger d'Anor, **initie les futurs jeunes pêcheurs avec des ateliers pêche** au bord de l'étang de Milourd avec en prime un goûter en fin d'année.

Forte de ses **213 membres**, la société s'investit chaque année dans le **repeuplement piscicole de l'étang** et dans l'**amélioration des habitats et des zones de reproduction**. Pour l'ouverture de la truite depuis 2011, sont déversés, chaque année, 200 kg de truites farios.

L'année 2020 sera pour la société de pêche le début d'une **nouvelle aventure**. Ayant souhaité quitter la Fédération de Pêche du Nord, afin de redevenir autonome, le Gardon Anorien distribuera **ses propres cartes de pêche associatives**, et **assurera la gestion piscicole du plan d'eau** comme elle le fait déjà depuis quelques années.

Les cartes de pêche sont disponibles uniquement chez les dépositaires : Le magasin **Passion Pêche** près d'Intermarché Fourmies et le magasin **Magic Boilies** ZAC de la Marlière à Fourmies.

LES MANIFESTATIONS PRÉVUES pour l'année 2020

- Rempoissonnement en poissons blancs et carnassiers pour un montant de 3.510,00 € et un rempoissonnement en truites farios pour un montant de 1.500,00 € environ,
- Des travaux de débroussaillage seront réalisés en amont du Parc Despret sur le ruisseau des Anorelles,
- La frayère du Petit Milourd sera remise en lumière pour favoriser la reproduction piscicole,
- En septembre, sera organisé un enduro carpe de 48 heures et pour clôturer la fin de l'année, un challenge carnassier sur le Site de Milourd.



RENSEIGNEMENTS & CONTACTS

M. David TUTIN, Président de l'association
06 32 57 22 49 • 03 27 39 40 61
david.tutin@outlook.fr
Siège social de l'association
21 Rue Victor Delloue - 59186 ANOR

Le bureau de l'association
« Le Gardon Anorien » se compose
actuellement des membres suivants

Président : TUTIN David
Vice-Président : PUAUD Christian
Trésorier : GODEFROID Jean-Marie
Secrétaire : TUTIN Nadège

La prochaine assemblée générale
se déroulera le **samedi 22 février 2020**
à la **Salle de la Malterie à Anor**.

CIVIGAZ ARRIVE DANS VOTRE QUARTIER à compter du 20 janvier 2020 !

Faites des économies d'énergie et utilisez vos équipements gaz en toute sérénité ! Des jeunes volontaires au service des habitants du Sud-Avesnois pour lutter contre la précarité et faire des économies d'énergie.

Fort du succès de la première édition de CIVIGAZ (2015-2018) et du déploiement en 2019 d'une nouvelle expérimentation pour améliorer l'impact de l'opération, FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et GRDF (Gaz Réseau Distribution France) renouvellent leur partenariat pour apporter leur contribution à la lutte contre la précarité énergétique sur 16 territoires en France Métropole. Cette nouvelle version de CIVIGAZ intègre à son équipe nationale l'association de médiation OMEGA en charge de renforcer l'accompagnement des associations portant l'opération.

Qu'est-ce que CIVIGAZ ? C'est une opération initiée par la collaboration entre **GRDF** et **FACE** en vue d'accompagner le développement d'une action d'intérêt général au service des territoires pour :

- **Sensibiliser les populations** disposant d'un chauffage individuel alimenté en gaz naturel via le réseau GRDF en conseillant les familles sur la **sécurité des installations intérieures gaz** et la **maîtrise de leur consommation énergétique**.
- **Détecter des potentielles situations de précarité** dans les logements et faciliter la mise en lien avec les acteurs locaux compétents. Civigaz se positionne donc comme un **programme d'aide à la lutte contre la précarité**.

Au travers de cette mission, il s'agit également de faire découvrir la citoyenneté, la solidarité et d'engager ces jeunes adultes dans le **développement durable**.

Sept volontaires recrutés, formés et accompagnés par deux professionnels de Face Thiérache, vont œuvrer sur les territoires du **Sud-Avesnois** suivants : **Anor**, Fourmies, Glageon, Trélon et Wignehies pendant sept mois.

Ces volontaires, en plus de leur mission de sensibilisation auprès des foyers, pourront **orienter les habitants vers les acteurs du territoire** aptes à répondre à des situations potentielles de précarité énergétique (impayés de factures énergétiques, passoires thermiques,...). Un sujet crucial en cette période d'hiver. L'implication des collectivités locales et des bailleurs sociaux, la collaboration étroite avec les acteurs et associations locales est une clé de la réussite du programme CIVIGAZ Sud-Avesnois.

La **convention de partenariat** entre la Ville d'Anor, Face Thiérache et GRDF dans le cadre du projet « CIVIGAZ 2 Sud-Avesnois » a été signée le 28 novembre 2019 au PIDE de Fourmies.

À Anor, l'opération **CIVIGAZ** se déroulera du **20 janvier au 12 février 2020**. Nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux jeunes volontaires.



Ce service est entièrement **GRATUIT**. Vous reconnaîtrez les services civiques sans difficulté puisqu'ils seront munis d'un **gilet CIVIGAZ** et d'une **carte d'accréditation**. N'hésitez pas à leur demander si elle n'est pas visible.

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS

FACE THIÉRACHE

2 Rue du Général Raymond Chomel
59610 FOURMIES

06 79 61 43 88

03 27 64 82 80

f Civigaz Sud Avesnois

Quelques exemples de travaux et réalisations

Changement d'une porte et des fenêtres
Pose d'un film pour la sécurité - Juin 2019
Ecole Municipale de Musique



Fleurissement
été 2019



Réalisation
d'un trottoir
en béton désactivé
vers l'école
Saint-Joseph,
l'espace François
Mitterrand
et le « 36 »
Mai 2019
Rue Pasteur

Des moyens
logistiques
impressionnants
Mars 2019
Le « 36 »



La pose d'une baie
vitrée sur le pignon
Mars 2019
Le « 36 »



Aménagement
du sous-sol
Décembre 2019
Le « 36 »



TRAVAUX ET RÉALISATIONS

École du Centre « Le Petit Verger »

Création de 3 classes - Avant travaux
Avril 2019



Pendant les vacances, les travaux continuent
Août 2019



Début du chantier : c'est parti
Mai 2019



Clos et couvert
Septembre 2019



Les murs sortent de terre
Juin 2019



L'entrée des élèves se finalise
Décembre 2019

Do you know Anna ?

En Octobre dernier, la commune a eu le plaisir d'organiser une réception pour l'arrivée d'Anna McLean, une jeune Londonienne. C'est la première fois que la Commune accueille une assistante anglaise.

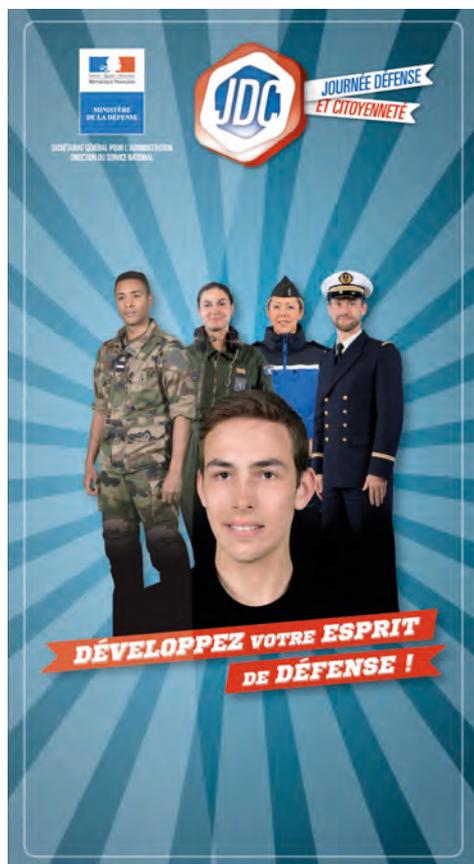


En effet, les écoles **Du Petit Verger** et des **P'tits Loups** avaient répondu à un appel à projet, afin d'**accueillir une assistante anglaise dans le cadre du Programme européen Erasmus**. Cette demande a été validée par les services Académiques et la Commune a tout mis en œuvre pour faciliter l'arrivée d'Anna. La Commune a notamment laissé à disposition de la jeune anglaise un logement à loyer modéré, qui a été entièrement meublé et aménagé avant son arrivée, grâce au concours d'Emmaüs que nous remercions chaleureusement.

Depuis le 1^{er} octobre dernier, Anna intervient chaque semaine pendant 12 heures dans les classes de l'école du **Petit Verger** du CP au CM2 et à l'école maternelle **Les P'tits Loups** dans les classes de Moyens et de Grands. Anna est une jeune très dynamique, motivée qui est ravie de pouvoir échanger avec les élèves et les enseignants des écoles. Elle a pour objectif au cours de son séjour de perfectionner et d'enrichir son français et de

découvrir différentes villes de France, mais également d'apporter aux élèves et aux enseignants **une amélioration linguistique avec un anglais authentique**. Une de ses missions sera aussi d'amener des documents, des outils et des supports « authentiques » aux enseignants. Les élèves sont ravis de la venue d'Anna dans leur classe et attendent avec impatience leur créneau chaque semaine. Certains échantent même lors des repas, puisque Anna déjeune quotidiennement à la restauration scolaire.

Anna a beaucoup de cordes à son arc, elle pratique le tennis, le hockey sur gazon et est chanteuse dans un groupe. Elle fait aussi découvrir aux enseignants des spécialités culinaires en leur confectionnant des gâteaux... toujours très appréciés ! Le séjour d'Anna est prévu jusqu'en avril prochain et devrait se terminer par une soirée et une représentation de son groupe Londonien à la salle des fêtes d'Anor !



RECENSEMENT CITOYEN obligatoire

Nous vous rappelons que tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité et du livret de famille de vos parents. La Mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la Mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^e et le 25^e anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^e et à la veille du 25^e anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Vous pouvez effectuer votre démarche en ligne via notre site internet www.anor.fr, rubrique "Anor en ligne" puis "Démarches" et "recensement citoyen obligatoire".

Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie au **03 27 59 51 11**

contact-mairie@anor.fr



LES ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS « Les p'tites canailles » !

A cette occasion, nous vous rappelons que la Commune propose aux enfants de 4 à 12 ans de nombreuses activités tous les jours des vacances de février, de Pâques, de la Toussaint et de juillet mais également un centre périscolaire le mercredi matin de 8h30 à 12h, où de nombreuses activités sont réalisées.

Les inscriptions se font désormais sur MyPérischool sur internet via le portail <https://anor.myperischool.fr> ou sur smartphone avec l'application MyPérischool disponible gratuitement sur Google Play (pour système Android) et App Store (pour systèmes iOS). Créez un compte famille avec votre adresse mail et le code réservé à la Commune d'Anor : **BYMEAVM**.

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser à Mme BIENVENU Emilie au Centre de Loisirs, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30, les lundis et jeudis de 16h45 à 18h30, par téléphone au **06 30 20 75 16** ou par courriel : emilie.bienvenu@ville-anor.fr.

Le Centre de Loisirs « les P'tites Canailles » d'Anor, pendant les vacances de la Toussaint, a proposé aux enfants de nombreuses activités sur le thème d'Harry Potter.

Nos sorciers en herbe ont eu l'occasion de participer à diverses activités durant ces 9 jours de centre : métamorphose du lieu de vie, une sortie au bowling d'Hirson a permis aux enfants de battre certains animateurs, découverte et tournoi de Quiditch, participation au tournoi des 3 sorcières après un passage par la chambre des secrets, le défilé d'Halloween dans les rues d'Anor suivi d'une visite à la résidence Jean-Pierre LENOBLE « Le Clos des Forges », une matinée « comme au Cinéma » pour les plus petits, avec la projection du film « Les 5 légendes », réalisation de diverses activités manuelles et participation à divers jeux organisés et menés par l'équipe d'animation composée d'animateurs et de bénévoles (que nous tenons à remercier).

Pendant la 2^e semaine les plus grands ont pu participer à un **atelier Mapping** avec la création d'une projection prévue pour l'inauguration du **36**.

Pour finir le centre en musique lors d'une après-midi festive, jeux, danses et maquillages étaient de la partie réservée exclusivement à nos apprentis sorciers déguisés pour l'occasion !!!

La quarantaine d'enfants inscrits était ravie d'avoir participé à ces diverses activités et a promis de revenir lors des prochaines vacances.



RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE en sambre-avesnois

- au **CIO** de Maubeuge (7 Porte de Paris), le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 - Tél. : 03 27 19 85 01 (sauf le jeudi).

Le candidat (potentiel ou déclaré) y trouvera toutes les informations utiles sur les possibilités de recrutement qu'offrent les armées : il y reçoit des conseils et sera guidé dans ses démarches.

LE RECRUTEMENT PAR LE CIRFA DE VALENCIENNES

L'année 2020 représente environ 16 000 postes ! Le CIRFA de Valenciennes a contribué au recrutement de 196 jeunes en 2018 et 236 en 2019.

Retrouvez tous les renseignements utiles et information sur le site internet dédié : <https://www.sengager.fr> ou sur www.anor.fr, rubrique « actualités ».

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Valenciennes est LE point d'entrée du recrutement dans les armées (Terre, Air, Mer) des jeunes de notre territoire. Dans un souci de proximité avec la jeune population, et afin de lui éviter certains frais de déplacements, il existe trois permanences hebdomadaires dédiées au secteur Sambre-Avesnois :

- à la **Mission Locale** de Fourmies (20 Rue Sencier), le mercredi matin de 09h00 à 12h00 - Tél. : 03 27 19 85 02 (sauf le mercredi),
- au **Pôle Emploi** d'Avesnelles (20 Rue d'Haut-Lieu), le mercredi après-midi de 13h30 à 16h00 - Tél. : 03 27 19 85 02 (sauf le mercredi),

Le Tour de France de passage à Anor

Lundi 8 juillet 2019



Avec la participation des enfants de l'ALSH d'été

Fête Nationale - Retraite aux flambeaux

Dimanche 14 juillet 2019



**Anor-Plage du 7 au 15 juillet 2019
Concert de l'Orchestre des Jeunes
de Génération Acoustique**

Lundi 15 juillet 2019



**JolyJazz avec le groupe
«SWINGIN' PARTOUT»**

Lundi 15 juillet 2019



Journée à la Mer à LE TOUQUET

Organisée par la Municipalité et le CCAS de la Ville d'Anor
Mardi 20 août 2019



Trail de la Culminante
Samedi 14 septembre 2019



Tremplin Cuivres en Nord
Samedi 28 septembre 2019



Spectacle « Nos Frontières »
par l'Association Scènes de Méninges
en Avesnois et la Compagnie Anouk
Les 27, 28 et 29 septembre 2019 à La Galopierie



Marché de Noël
Du 22 au 24 novembre 2019



RÉSULTATS DU CONCOURS des maisons et jardins fleuris réception du samedi 14 décembre 2019

Catégorie 1 : Maison fleurie

- 1 - ALLAIRE Jocelyne
- 2 - ROUCOU Alain
- 3 - BOROWIEC Renata
- 4 - FOSTIER Anne-Marie
- 5 - BRISACK Jacques
- 6 - HAUSEMONT Angélique
- 7 - NOEL Renée
- 8 - VAISIERE MEULEMEESTER Aline
- 9 - BLANCHARD Liliane
- 10 - MEUNIER Régis

Catégorie 2 : Jardin fleuri

- 1 - GUERIT Michèle
- 2 - BLANCHARD Olivier
- 3 - NOEL Françoise
- 4 - POIX Bénédicte



Félicitations
à tous les participants !

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS à venir...

LUNDI 20 JANVIER 2020

Vœux de M. le Maire à la population
18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar



MARDI 25 FÉVRIER 2020

Carnaval des enfants
(spectacle, goûter, concours de déguisement)
Organisé par la Municipalité
De 14h30 à 17h
Salle des Fêtes Robert Dubar

SAMEDI 04 AVRIL 2020

Repas des Aînés
12h - Salle des Fêtes Robert Dubar

LUNDI 13 AVRIL 2020

Chasse aux Oeufs - Pâques
10h30 - Rendez-vous au Parc Despret

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AVRIL 2020

Fête de la Randonnée
Organisée par le Syndicat d'Initiative
d'Anor et du Pays d'Oise
Le samedi après-midi
le dimanche à partir de 7h
Parc Despret

VENDREDI 1^{ER} MAI 2020

Fête du Travail
Dépôt de gerbe, défilé, remise
des diplômes de la médaille d'honneur
du travail
11h15 - Rassemblement face à la
Mairie - Vin d'honneur
Salle Andrée Beauné

DU VENDREDI 8 AU LUNDI 11 MAI 2020

Ducasse de printemps
Spectacles divers
Place du 11 Novembre

DIMANCHE 24 MAI 2020

Trail de la Cuminante
De 9h à 14h - Gymnase P. de Coubertin
et Stade de Football Municipal



DIMANCHE 14 JUIN 2020 Championnats Régionaux Hauts-de-France de l'Avenir du Cyclisme

organisés par les Boucles Cyclistes
du Sud Avesnois (BCSA) et le Comité
d'Organisations Cyclistes de Wallers-
en-Fagne (COC)
De 9h à 17h - Centre-ville